COMMUNE DE KOBDOMBO: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2021 DU 18 JANVIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DU MINEDUB DANS LE DEPARTEMENT du NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE DE KOBDOMBO : EP EBEBOK. (Procédure d'urgence)

Télécharger le DAO

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2021, le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, comprenant un lot unique, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans certains Établissements du MINEDUB, tels qu'ils sont définis ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	COMMUNE

1	Construction d'un bloc de 02 salles de classe **à l'E P de EBEBOK**	**KOBDOMBO**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- La charpente et couverture ;
- Les menuiseries ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Etc.

3. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de Quatre (04) mois.

4. Allotissement

Le dossier est constitué d'Un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice 2021 du Ministères

de l’Education de Base

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (F CFA)	MINISTERE	IMPUTATION
1	Construction d’un bloc de 02 salles de classe à **l’EP d’EBEBOK**	16 500 000	MINEDUB	55 15 198 196411 03 2811

7. Consultation du dossier

Le dossier d’Appel d’Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, téléphone : , BP : – KBDO dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d’Appel d’Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, dès publication du présent avis, contre présentation de l’original de la quittance de versement de la somme non remboursable de TRENTE MILLE (30.000) FCFA représentant les frais d’acquisition du DAO, payable à la Recette Municipale de KOBDOMBO.

– Présentation des offres :

Les documents constituant l’offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L’enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L’enveloppe B contenant l’offre technique (Volume 2) ;
- L’enveloppe C contenant l’offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l’Appel d’Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l’ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés au plus tard le 17 FEVRIER 2021 à 11 Heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2021 , POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DU MINEDUB DANS LE DEPARTEMENT du NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE DE KOBDOMBO : EP EBEBOK.
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Recevabilité des offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant : TROIS CENT TRENTE MILLE (330.000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet') conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier

d’Appel d’Offres, entraînera le rejet de l’Offre.

11. Ouverture des plis

L’ouverture des plis se fera en (01) temps. L’ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu le 17 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kobdombo (CIPM).
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d’ouverture ou s’y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d’évaluation

L’évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.
Les critères d’évaluation des offres sont les suivants :

– Critères éliminatoires
– Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l’amélioration de la performance du système des marchés publics ;
b) Pièce falsifiée (la CIPM et l’Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l’authentification de tout document présentant un caractère douteux).

– Offre technique

a) Entreprise n’ayant pas abandonné ou exécuté hors délai au cours des trois (03) dernières années et aussi celle figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. LC du

25/01/17 du MINMAP) ;
b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
d) Non satisfaction, au moins, de 70% des critères essentiels ;

Offre financière
a) Offre financière incomplète ;
b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
c) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de 11 critères essentiels ci-dessous :
a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 06 critères ;
b) Le matériel de chantier à mobiliser sur 03 critères ;
c) La méthodologie d'exécution sur 01 critère ;
d) LA référence de l'entreprise sur 01 critère.

13. Attribution
Le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée de validité des offres
Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires
Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune de Kobdombo.
Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises

pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021
Le MAIRE
ZE BIWOLE CAULIN

Télécharger le DAO